



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## activités

Question écrite n° 21515

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur les conclusions de la mission d'information de l'Assemblée nationale relative à l'impact de la régulation des télécoms sur la filière télécom. Les rapporteurs de cette mission ont mis en évidence que l'année 2012 avait été marquée, pour le secteur des télécommunications par de profonds changements : entrée d'un quatrième opérateur sur le marché mobile, finalisation du processus d'attribution des licences mobiles 4G et poursuite déploiement de la fibre optique s'est poursuivi. Les auteurs de ce rapporteur soulignent que si l'attention du régulateur se concentre principalement sur les opérateurs, équipementiers et sous-traitants, en amont, distributeurs et centres d'appels, en aval, ont connu une très forte contraction de leurs activités, et sont confrontés à des perspectives limitées. Selon les auteurs du rapport de la mission, le déploiement du très haut débit fixe et mobile permettra de relancer les investissements, l'emploi et, au final, la croissance. Elles estiment qu'il est dès lors nécessaire de doter la France d'une industrie du numérique performante, implantée sur notre territoire et donc pourvoyeuse d'emplois, d'investissements, de ressources fiscales et de croissance. C'est pourquoi la mission suggère de miser sur le très haut débit et propose la création d'une mission parlementaire sur l'économie numérique, sa définition, ses freins et son avenir. Il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement entend donner une suite favorable à cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21515

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** PME, innovation et économie numérique

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 mars 2013](#), page 3017

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)